

Présents :

- M. VERHÉE, directeur de l'école primaire Jean Rostand.
- Mme Aude DEJOIE, Maire Adjoint aux affaires scolaires et périscolaires.
- Les enseignants de l'école
- Les représentantes élues de parents d'élèves titulaires et suppléantes (cf. tableau joint).
- M. BAILLEUX, responsable du service scolaire et périscolaire sur Ville d'Avray
- .

Excusés :

- Mme LAMBLLOT, Inspectrice de l'Education nationale
 - Mme LANOIR, conseillère municipale affectée au conseil d'école de l'élémentaire Jean Rostand.
 - Mmes GRESSENT, HENRIQUES et FROMY, Atsem.
-

Ordre du jour :

1. Présentation des membres du Conseil d'école et des résultats des élections de parents d'élèves (12/10/2018).
 2. Rentrée scolaires et présentation de l'école élémentaire Jean Rostand : Effectifs et organisation.
 3. Approbation des règlements intérieurs.
 4. Périscolaire et cantine.
 5. Projet d'école, projets et actions éducatives et pédagogiques pour l'année 2018-2019.
 6. Projets travaux / achats pour l'année 2018-2019.
-

1) Présentation des membres du Conseil d'école et des résultats des élections du 12/10/2018

Appel et tour de table de présentation.

- Cf. tableau joint

Résultats des élections du 12/10/2018 :

Participation	
Nombre d'inscrits	699
Nombre de votants	352
Nombre de bulletins blancs ou nuls	25
Nombre de suffrages exprimés (S)	327
Taux de participation	50.36%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	18
Quotient (S/N)	18.17

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.	7	40	2		2	2
P.E.E.P.	13	72	4		4	4
U.N.A.A.P.E.	18	215	12		12	12
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC						
LISTES D'UNION						
Total	38	327	18	0	18	18

Nombre de sièges pourvus	18
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

Baisse de la participation : 50,36 %, 53,72%, contre 59,68 % en 2016, 54,22 % en 2015 et 47,42 % en 2014 (taux qui était stable depuis plusieurs années).

La baisse peut être expliquée partiellement car les élèves ont été moins acteurs de cette élection cette année où un concours avait été mis en place pour valoriser la classe qui avait le plus fort taux de participation. Cela montre l'intérêt de faire participer indirectement les élèves à la vie démocratique de l'école.

2) Présentation de l'école élémentaire Jean Rostand : Effectifs et organisation

Affectation définitive pour la rentrée de novembre : Mme ROSAIS est nommée pour l'année sur le poste de GS1.
Temps partiels pour les classes de PS-MS 2 et 3, des CE1 A, B et C.

		2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008			
		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2			
PS-MS 1	E. DESIRE + C. HENRIQUES (ATSEM)	15	12							27	129	25,8
PS-MS 2	E. BROUARD + C. FROMI (ATSEM)	13	13							26		
	C. COURTOIS											
PS-MS 3	M. ARFEUX+ N. IBAR (ATSEM)	13	14							26		
	S. PAGLIARELLA											
GS 1	E. ROSAIS			25						25		
GS 2	C. MARTIN			25						25		
Maternelle générale												
CP a	M. NIZOUT				27					27	342	26,0
CP b	S. LEROUX				25					25		/
CP-CM2	O. de BEAULIEU				12				8	20		
CE1 a	A. TARDIVEL					25				25		24,7
	Y. KOKONE											
CE1 b	S. BOUTIN					25				25		
	F. THOUROT											
CE1 c	N. GUEVALOT					24				24		26,31
	A. INGRAIN											
CE2 a	L. BRUNSTEIN						28			28		
CE2 b	V. CHATENET						28			28		
CM1 a	A. CHAPEL							28		28	28,0	
CM1 b	N. ROCHER-RIGAUD							28		28	28,0	
CM1 c	M.-A. LE GAGNEUX							28		28	28,0	
CM2 a	M. SCHMIT								27	27	28,0	
CM2 b	F. POTTIER								29	29		
		41	39	50	64	74	56	84	64	472	26,2	

▪ Le R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

C'est un groupe-ressource des écoles. Il y a un changement d'équipe cette année suite au départ à la retraite de Mme JAMET qui était psychologue scolaire.

Composition du RASED pour 2018-2019 :

- Mme CHASSAING-FRITSCH : **Maître E** (enseignant spécialisé de l'aide à dominante pédagogique). Il travaille avec des petits groupes d'élèves pour permettre à chaque enfant de dépasser ses difficultés d'apprentissage.
- Mme RUIS : **Maître G** (enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative). Il qui s'occupe des enfants dont le comportement corporel, émotionnel ou relationnel gêne les apprentissages.
- Mme FOUCAULT : **Psychologue scolaire**. Il analyse les difficultés des enfants au moyen d'outils qui lui sont propres (entretiens, observations, tests psychométriques...) et élabore avec l'équipe éducative (parents, enseignants...) des aides adaptées. Il participe à l'intégration scolaire.

Le réseau intervient à la demande de l'équipe enseignante et/ou des parents. L'aide a lieu sur le temps scolaire et peut se faire en classe ou en dehors de la classe après information et rencontre des parents. Les parents peuvent joindre directement le RASED (numéro disponible en appelant l'école).

▪ La MDPH et de l'enseignant référent

Depuis 2005, les élèves handicapés peuvent être scolarisés en milieu ordinaire et avoir des mesures de compensation (aide matérielle ou humaine). C'est la MDPH (Maison Départementale du Handicap) qui reconnaît le handicap et détermine les aides possibles.

Pour chaque école, c'est l'**enseignant référent** spécialisé sur le handicap qui est chargé d'exercer les fonctions de référent auprès de chacun des élèves handicapés du département. Il contribue aussi à l'accueil et à l'information de l'élève ou des parents sur toutes les questions relatives au handicap qu'ils peuvent se poser.

Pour la primaire Jean Rostand, c'est M. LEBEGUE qui intervient sur notre école. Les parents peuvent joindre directement l'enseignant référent (numéro disponible en appelant l'école).

• Organisation CHAM et bilangue

CHAM :

Modification de la CHAM avec une intégration de $\frac{3}{4}$ d'heure sur le temps scolaire. Une réunion à destination des parents concernés a été programmée avec les directeurs des écoles Rostand et La Ronce.

Bilangue

Proposé à partir du CM1.

Décloisonnement en C3 organisé.

3) Approbation des règlements intérieurs

▪ **Règlement intérieur du conseil d'École de la primaire Jean Rostand :**

➤ Unanimité

▪ **Règlement intérieur de la primaire Jean Rostand :**

Le règlement s'applique donc sur l'ensemble du temps scolaire et périscolaire.

➤ Unanimité

Celui-ci sera distribué à tous les élèves de la primaire Jean Rostand pour lecture et signature par eux et leurs parents.

4) Périscolaire et cantine :

Cantine :

Lors de la dernière commission restauration, il a été rappelé que beaucoup d'erreur de facturation avaient été faites par Elior. Les fédérations de parents d'élèves incitent les parents à vérifier avec attention leur facturation de ce fait.

Nouvelle organisation du temps d'étude mise en place à partir de la rentrée de novembre.

Deux temps d'étude en lien avec l'équipe périscolaire. Un premier à 16h45 et un second vers 17h25. Cela permet d'avoir des groupes plus restreints et d'assurer un suivi optimal des élèves. Les listes seront fixes dès la rentrée de novembre (un groupe d'élève, un enseignant, une classe). Une étude sera dédiée aux élèves aux besoins spécifiques (d'un point de vu scolaire ou au niveau du comportement pour faciliter le fonctionnement des autres études).

Quelques difficultés constatées sur cette organisation depuis le début de l'année :

1) Le délai entre la sortie de 16h30 et le début de l'étude à 16h45 est un peu juste.

2) Le bruit occasionné par les activités proposées par les animateurs dans la cour de récréation alors que les élèves travaillent dans les classes (à la différence de La Ronce où les classes sont excentrées par rapport à la cour de récréation).

5) Projet d'école, projets et actions éducatives et pédagogiques pour l'année 2018-2019.

CM1 A et C :

Idées pour les fédérations de se mobiliser pour soutenir ce projet de classe externalisée. Une synthèse du projet leur sera envoyée pour qu'elles puissent voir si des aides extérieures peuvent être envisagées.

Parcours musical			
Ecoute en classe		Ecole	
Cajon		CM2 B	
11 novembre (remerciement enseignants)			
Chorale de Noël (él. + mater)			
Chant de Jean Rostand			
Lecture (écrit et oral) : préconisations ministérielles			
Projet théâtre		CP A, CP B, CE1 A, CE1 B, CM2 B	
Rencontre avec un auteur		CP A et B	
Lire et Faire Lire		CP A et B et GS	
Silence on lit		Ecole	
Le songe d'une nuit d'été de Shakespeare	24/01/2019	CM2 A et B	
Théâtre La Passerelle			
Théâtre en anglais 12 heures		CE2 A	
Théâtre en anglais 12 heures		CE2 B	
Cyrano de Bergerac	22/03/2019	CM1 A, B et C et CM2 A et B	
Lire égaux (concours)		CE1 C	
Les langues à l'école			
Théâtre en anglais 12 heures		CE2 A	
Théâtre en anglais 12 heures		CE2 B	
Compagnie OZ		CP A et B, CE1 A, B et C, CE2 A et B, CM1 A, B et C, CM2 A et B	
Sciences et histoire de l'art			
Classe externalisée		CM1 A et C	

Micro-fusée		CP-CM2	
Cinécole	Année	CP A et B, CE1 A, B et C, CE2 A, CM1 A et C, CM2 A et B	
Semaine du goût	Octobre	CP A, CE1 A, B et C, CM1 A, B et C	
Expositions autour du 11 novembre			
Projet poney		CM1 B	
Thématique de l'année : les animaux		Maternelle	
Musée en herbe		CE2 B	
Miss (car)		2 classes	
Musée Saint-Germain (car)		CE2 B	
Miss (car)		CM1 B	
Vivre ensemble			
Délégués de classe		Ecole	
Association USEP		Ecole	
Course contre la faim		Ecole	
La dictée d'ELA		CM2 A	
Lire égaux		CE1 C	

Projet d'école :

Rappel du projet d'école 2018-2019 : « Des parcours culturels, artistiques et sportifs pour découvrir autrui, pour mieux se connaître et pour se respecter.

Il se donne ainsi pour ambition de participer à la constitution d'une culture personnelle et cohérente tout au long de la scolarité de chacun des élèves en les confrontant à des situations et des rencontres sous la forme de **parcours culturels, artistiques et sportifs**. A travers eux, l'élève va ainsi apprendre à se connaître (découvrir des univers artistiques ou sportifs qu'il apprécie et d'autres qu'il apprécie moins) mais aussi apprendre à connaître les autres, à les comprendre et ainsi les respecter. **La dégradation du climat scolaire ces dernières années vient renforcer la pertinence de ce projet d'école**

Le lien avec l'éducation civique et morale est central car ces parcours se veulent être aussi des outils pour construire au sein de l'école la citoyenneté de chaque élève. Ils pourront ainsi prendre conscience que la différence et la diversité sont une richesse mais qu'il est nécessaire pour cela de s'intéresser aux autres et donc de les respecter pour pouvoir les comprendre.

Trois axes pour sa mise en œuvre :

Axe 1 : Mise en place d'un parcours artistique et culturel autour de la musique :

Pour faire découvrir aux élèves le patrimoine culturel universel en leur permettant de dépasser leurs seuls codes et valeurs.

Pour apprendre à se connaître (découvrir les univers musicaux que l'on apprécie et que l'on apprécie moins) mais aussi apprendre à connaître les autres, à les comprendre et ainsi à les respecter et ainsi mieux vivre ensemble.

- Cycle 1 action n°1 : Développer l'écoute
- Cycle 2 action n°2 : Développer une culture musicale
- Cycle 3 action n°3 : Approfondir sa culture musicale en créant des liens avec d'autres disciplines

Axe 2 : Mise en place d'un parcours sportif :

Pour faire découvrir aux élèves la diversité des sports (contemporains, régionaux, anciens...) et qu'ils se constituent une culture sportive riche et cohérente tout au long de leur parcours en prenant conscience de son universalité.

Pour prendre conscience du rôle de la règle et de son respect (arbitrage) pour jouer ensemble. Parce que « la pratique d'une activité sportive (...) accélère le développement de certaines capacités intellectuelles clés chez l'enfant. »

- Cycle 1 action n°4 : Rentrer dans l'activité physique par les jeux de balle
- Cycles 2 et 3 action n°5 : Approfondir sa culture sportive

Un travail important est mené en lien avec Bruno WELLE pour construire ce parcours sportif. Logique de construction commune du parcours entre enseignants et intervenant sportif en fonction des projets menés tout au long de l'année.

Axe 3 : Garantir au sein de l'école la cohérence de l'enseignement et la continuité des parcours d'apprentissage.

- Cycle 1 action n°6 : Réaliser des projets intercycles (cf. bilan liaison école-collège ci-dessous)
- Cycles 2 et 3 action n°7 : S'inclure dans un parcours scolaire identifié et cohérent.

Ces projets sont menés grâce au budget municipal et à la coopérative scolaire.

Constat : il apparait de plus en plus difficile de mener des projets de plus grande envergure en lien avec le projet d'école comme les classes de découverte à l'étranger, les différents budgets ne le permettant plus. Plusieurs enseignants restent intéressés pour monter ces classes de découverte.

6) Projets travaux / achats pour l'année 2018-2019.

Le projet principal sera cette année le lancement de la rénovation du groupe scolaire Jean Rostand.
Afin de pouvoir proposer une présentation plus détaillée et définitive du projet, ce point sera reconduit pour le 2nd conseil d'école.
